

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:

Archipels S.à r.l. en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par:

l'assemblée générale extraordinaire des associés
3.

Date de la décision:

31.10.2006
4.

Echéance de préavis des créances:

22.12.2006
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Archipels S.à r.l. en liquidation, c/o Léonard Estève, liquidateur, chemin de la Granette 81 A, 1010 Lausanne
6.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

Conformément aux articles 823 et 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.
- Pierre-Ami Berney, notaire

1006 Lausanne
- (03637726)